



Etre partenaire de l'Office de tourisme



Propriétaire de location meublée de vacances ou de chambres d'hôtes

Vous souhaitez connaître la réglementation, avoir des informations concrètes, des modèles de documents, des conseils, des astuces pour proposer un hébergement de qualité et réussir à louer votre hébergement en fonction de vos attentes. L'Office de tourisme vous accompagne.

Votre référente



Gaëlle LE MEN
Responsable Accueil
Référente hébergements
Tél. 02 96 70 40 64
labellisation@saintquayportrieux.com

Préalable

Visite de votre hébergement par le référent de l'Office de tourisme :

Il pourra ainsi vérifier la conformité de votre hébergement :

- sécurité
- équipements
- qualité et propreté générale
- environnement.

Ce rendez-vous vous permettra d'être accompagné pour démarrer ou développer votre activité, pour découvrir tous les services et outils mis à votre disposition.

Tarifs

Location meublée classée « meublé de tourisme » ou labellisé : 120 €
(Meublé supplémentaire classé ou labellisé : 30 €)

Location meublée non classée non labellisée : 170 €
(Meublé supplémentaire non classé non labellisé : 50 €)

Chambre d'hôtes labellisée : 100 €
Chambre d'hôtes non labellisée : 120 €
(Chambre supplémentaire : 10 €)

Notre partenariat

✓ Présence sur notre brochure « Guide Hébergements » ou sur la liste supplémentaire insérée dans chaque exemplaire (après parution du guide).

✓ Présence sur notre site Internet www.saintquayportrieux.com avec possibilité de mettre jusqu'à 10 photos, le lien vers votre site Internet .

✓ Mise à disposition de documentations touristiques pour vos locataires, modèle de livret d'accueil en français et en anglais.



Découvrez nos hébergements pour vos nuits à Saint-Quay-Portrieux : de l'hôtel au camping en passant par la chambre d'hôtes, le studio ou la villa balnéaire. Des hébergements classés, labellisés ou visités par l'Office de tourisme pour vous garantir une qualité de séjour optimale.

Bienvenue à
Saint-Quay-Portrieux



✓ Accompagnement : informations sur les démarches à faire, le contrat de location, le classement meublé de tourisme, les labels de qualité, l'adhésion à l'agence nationale des chèques vacances (ANCV).



Notre partenariat

Accès à l'espace PRO

Un espace au sein du site Internet de l'Office de tourisme vous est dédié. A disposition des fiches sur les différents labels et marques et une boîte à outils dans laquelle vous trouverez :

- ✓ Les informations et outils de la Taxe de séjour,
- ✓ Les obligations du propriétaire de meublé,
- ✓ Des modèles types : contrat de location, inventaire, état des lieux
- ✓ Un modèle de livret d'accueil en français, en anglais, à personnaliser
- ✓ Des fiches conseils
- ✓ Pour votre communication : mise à disposition d'images libres de droit.

Le chemin d'accès à l'espace PRO : Rendez-vous sur www.saintquayportrieux.com



Cliquez sur ESPACE PRO



OFFICE DE TOURISME DE SAINT-QUAY-PORTRIEUX
17 bis rue Jeanne d'Arc | 22410 Saint-Quay-Portrieux
+33 (0)2 96 70 40 64 | tourisme@saintquayportrieux.com
www.saintquayportrieux.com